

bill. Toutefois, j'aimerais demander au parain du bill si les réunions des administrateurs sont tenues ici à Ottawa.

L'honorable M. Baird: Je le crois.

L'honorable M. Brooks: Ce projet de loi prévoit deux vice-présidents de plus?

L'honorable M. Baird: Il y en aura deux nouveaux.

L'honorable M. Brooks: Combien cela coûtera-t-il?

L'honorable M. Baird: Je ne sais pas au juste, mais je ne pense pas que cela coûte plus cher. Le personnel ne sera pas augmenté; il s'agit simplement de nommer vice-président, deux membres du personnel.

L'honorable Thomas Vien: Honorables sénateurs, on m'a demandé de proposer que le débat soit remis à une séance ultérieure parce que certaines personnes qui s'intéressent à ce bill n'ont pu venir à Ottawa cette semaine. J'en ai parlé au leader du gouvernement et il semble tenir à ce que le bill subsiste au moins la deuxième lecture ce soir. Je n'y ai pas d'objection s'il est entendu que le bill sera déféré au comité et ne sera pas examiné par le comité mercredi de la semaine prochaine.

L'honorable M. Baird: Cela me semble satisfaisant.

L'honorable M. Brooks: Je ne comprends pas pourquoi on a besoin de deux vice-présidents. Cela veut dire, j'imagine, que quand le président est absent, c'est l'un des vice-présidents qui devient président. Est-ce nécessaire, quand il y a huit membres du conseil d'administration pour s'acquitter de cette tâche?

L'honorable M. Baird: Sauf erreur, le volume des affaires a tant augmenté ces dix dernières années qu'on a besoin d'administrateurs supplémentaires.

L'honorable M. Brooks: Répartis par département?

L'honorable M. Baird: Oui, c'est leur intention je crois.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 2^e fois.)

RENVOI AU COMITÉ

Sur la motion de l'honorable M. Baird, le bill est déféré au comité permanent des banques et du commerce.

BILL CONCERNANT LA RETRAITE DES MEMBRES DU SÉNAT

PREMIÈRE LECTURE

Son Honneur le Président suppléant informe le Sénat qu'un message a été reçu de la Chambre des communes avec le bill C-98 instituant la retraite des membres du Sénat.

(Le bill est lu pour la 1^{er} fois.)

Son Honneur le Président suppléant: Honorables sénateurs, quand ce bill sera-t-il lu pour la deuxième fois?

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): Je propose que ce soit jeudi prochain.

L'honorable M. Aseltine: Honorables sénateurs, sauf erreur, un bon nombre d'amendements ont été apportés à ce bill à l'autre endroit. Le bill a-t-il été imprimé dans sa forme modifiée?

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): Je ne puis le dire aux honorables sénateurs, mais il sera certainement à notre disposition. J'ai proposé que la deuxième lecture n'ait pas lieu avant le délai habituel exigé par le Règlement, c'est-à-dire pas avant jeudi prochain, et je suis certain qu'alors il y aura des exemplaires imprimés du bill, tel qu'il a été adopté à l'autre endroit, qu'on pourra distribuer aux honorables sénateurs.

(La motion est adoptée.)

Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain, à 3 heures de l'après-midi.